

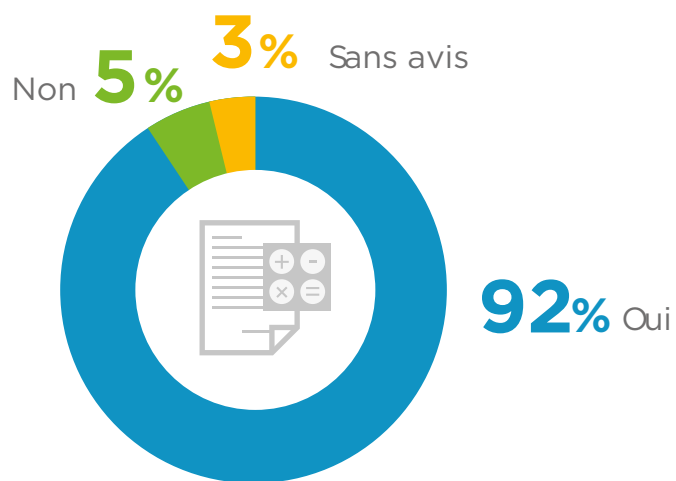
Les 7 éléments au sujet de votre note de frais

auxquels vous n'auriez jamais pensé



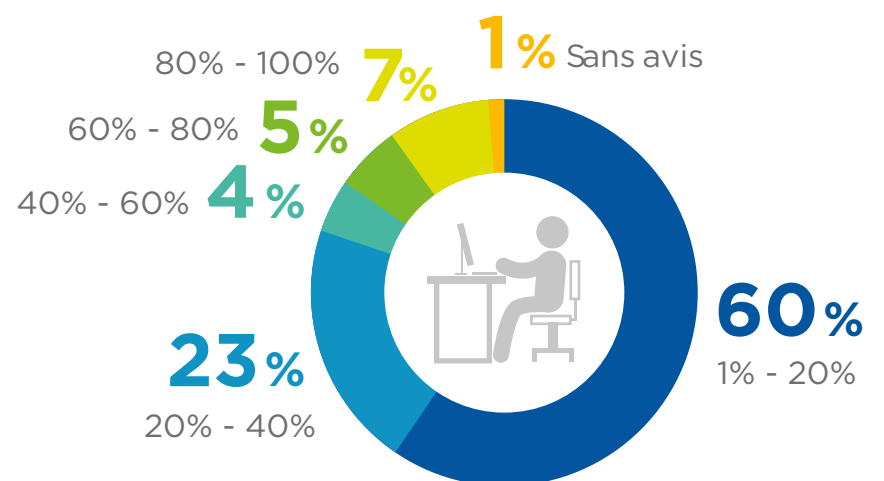
1 L'établissement de notes de frais est une pratique courante dans la plupart des entreprises.

Y a-t-il des employés qui établissent des notes de frais au sien de votre entreprise ?



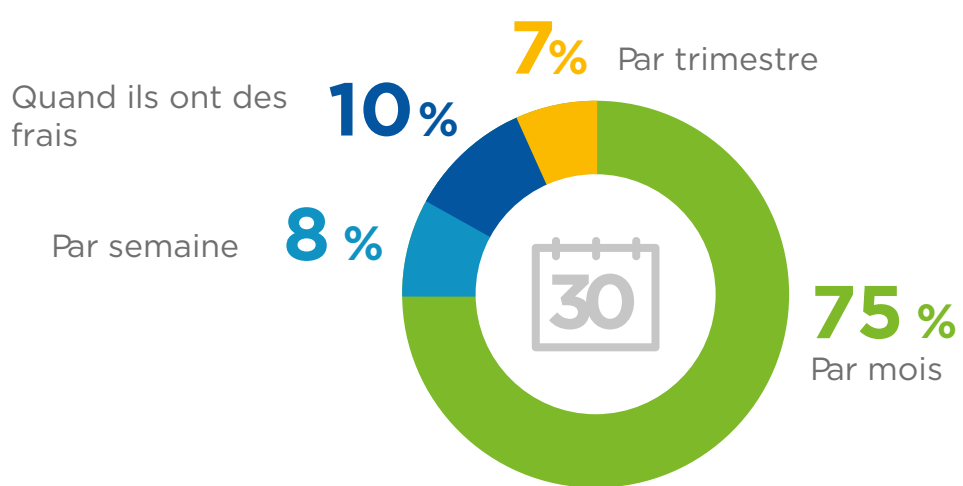
2 Dans 60 % des entreprises, entre 1 et 20 % des employés rédigent des notes de frais.

Quel pourcentage de vos employés établissent des notes de frais de manière habituelle ?



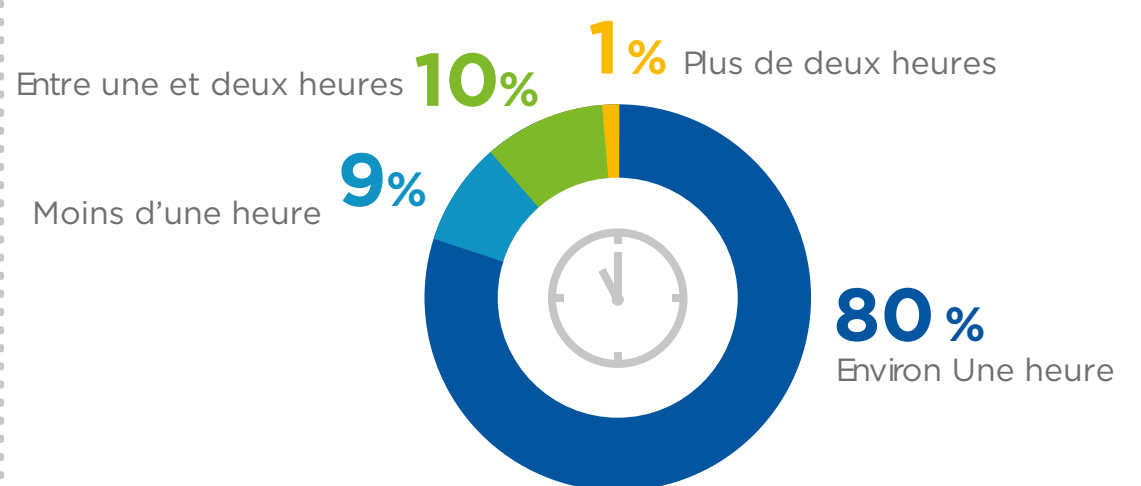
3 75 % des employés rédigent une note de frais par mois.

À quelle fréquence vos employés établissent-ils leurs notes de frais ?



4 80 % des employés mettent environ une heure à rédiger leur note de frais.

Combien de temps passent-ils environ à les établir ?



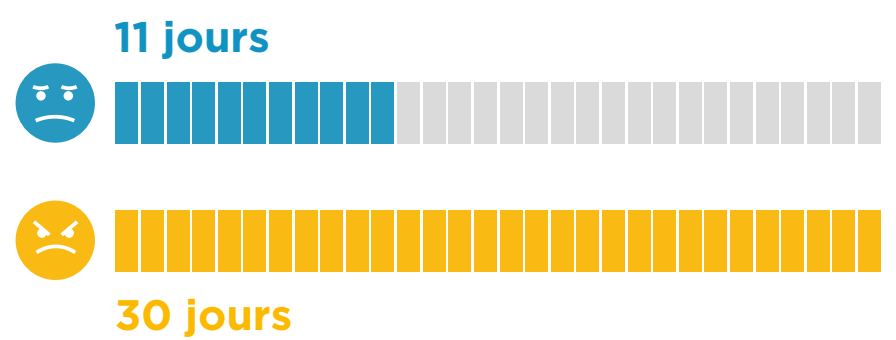
5 55% des entreprises gèrent leurs notes de frais uniquement sur un support papier.

- Un procédé inefficace et alambique.
- Captio les numérise afin d'automatiser le processus.



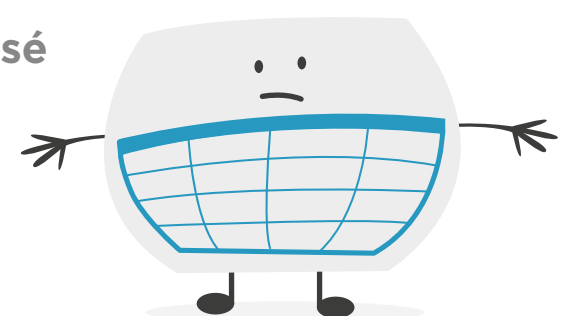
6 50% des employés doivent attendre généralement jusqu'à 11 jours que leurs frais soient remboursés et 15 % d'entre eux attendent presque 30 jours.

Il s'agit clairement d'un facteur démotivant et fastidieux pour l'employé.



7 Le contrôle de la fraude dans un environnement non-automatisé est une tâche complexe et coûteuse.

47 % des employés ont l'habitude de grossir leurs notes de frais de 10-15 €/mois en moyenne (4 % admet qu'ils incluent même à 100 € de frais supplémentaires par mois.



Source : étude de marché réalisée par Sales Cloud Team